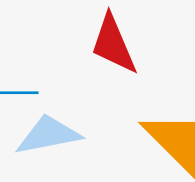


Projet pastoral paroissial

PAROISSE SAINTE-MARIE-ET-SAINT-JEAN-DU-LATHAN

L'heure du renouveau de la mission a sonné !



Chers Lecteurs,

Vous avez en mains le projet pastoral qui va guider toute l'action de la paroisse Sainte-Marie-et-Saint-Jean-du-Lathan de 2018 à 2023. Il vient d'être mis sur pied par l'Équipe d'animation paroissiale (EAP) en concertation avec tous les services paroissiaux. C'est en réponse à l'appel de Mgr Emmanuel DELMAS qui invite chaque paroisse à mettre la main à la pâte pour **le renouveau de l'élan missionnaire des communautés chrétiennes et des familles**, à la lumière des Nouvelles orientations missionnaires (N.O.M.) de l'Église catholique d'Anjou (voir livret des N.O.M., p. 2).

Elles ont été données à la Pentecôte le 19 mai 2018. L'importance d'une telle visée pour l'avenir de l'Église a été estimée majeure dans un travail soutenu qui a été fait dans une concertation diocésaine lancée à Pâques 2017.

Une petite phrase sert de fil rouge ou de refrain : « **À l'instant même, ils se levèrent** ». Il s'agit ici de ces deux disciples d'Emmaüs qui deviennent missionnaires, touchés par la lumière de Jésus ressuscité. Cette phrase est tirée de l'évangile selon saint Luc (24, 13-36) sur lequel sont bâties les 38 décisions.

Par réalisme, le présent projet choisit dix décisions regroupées en trois axes pour les cinq premières années : **Rejoindre/Servir** (décisions 7, 8, 16, 23, 25, 34) ; **Catéchèse pour tous/Vie spirituelle** (Décisions 9, 19) ; **Sens du dimanche** (décisions 17, 25).

Voici les mots du message de notre évêque qui donnent le ton à l'ensemble de ce projet :

- **Imaginer des nouvelles voies pour porter l'Évangile à tous**
- Cela implique « **une conversion missionnaire** » qui à son tour appelle « **des choix courageux** »
- Ces choix manifestent que, « **dans notre vie personnelle et communautaire, le Christ a la première place** ». C'est Lui qu'il s'agit d'annoncer, de célébrer et de servir
- Avec la conviction que **l'évangile offre des réponses aux désirs les plus profonds de notre humanité**.
- Attitudes à l'instar de Jésus : **patience et audace ; humilité et courage** (voir N.O.M., p. 2-3).

Pour cela, la collaboration de tous, chacun à son niveau, sera très secourable. Heureuse et fructueuse mise en route du premier quinquennat de cette décennie du renouveau de notre communauté paroissiale !

P. Désiré MATEO et l'Équipe d'animation pastorale

Longué, le 16 octobre 2018



1. Rejoindre / servir



1.1. Par les diaconies (décisions.7, 34)

- Auprès des malades à l'hôpital (aumônerie), des résidents en EHPAD et en Résidence-autonomie, des personnes âgées ou handicapées à domicile (*Santé-Solidarité*). Il sera nécessaire de pourvoir au besoin d'aumônier et de faire aboutir le projet de signature du contrat avec les hôpitaux
- Assurer une liaison entre les différents services, entre les bénévoles, notamment avec l'arrivée de l'« *hospitalisation à domicile* »
- Rassembler annuellement autour d'un repas partagé pour se connaître et échanger, tous ceux qui sont engagés auprès des personnes fragiles, toutes tendances religieuses et toutes catégories confondues
- Repérer les différentes formes de précarité et initier des réponses (routards, réfugiés, etc.)
- Prendre une initiative valorisant « *la journée mondiale des pauvres* », instituée par le pape François
- Etc.

1.2. Par la culture et le patrimoine religieux (décision 8 - voir complément dans axe 3, décision 17)

- Rendre nos églises et lieux de culte attirants pour les fidèles, les gens de passage, les simples visiteurs... et qu'il leur reste quelque chose de leur passage
- Que l'accueil se sente dès l'entrée de l'édifice ou de la célébration (*portes ouvertes, accès chaleureux...*), que le regard soit attiré par l'autel et la beauté du chœur
- Que soient facilités tant les moments de recueillement que l'expression commune de la prière
- Poursuivre et mener à son terme le projet d'aménagement de l'église de Longué commencé avec la commission d'art sacré, des autels de Vernantes, Vernoil et Mouliherne
- Maintenir les célébrations prévues en semaine à l'église. En l'absence du prêtre, faire la célébration de la parole, ou la *lectio divina*, ou prière du chapelet, d'adoration, etc. plutôt que d'annuler
- Encourager les manifestations de concerts
- Etc.



1.3. Par les liens avec les établissements catholiques d'enseignement

(décision 16)

- Présence des acteurs pastoraux à certaines réunions et aux fêtes des établissements, et inversement
- Célébrer la fête patronale dans les écoles privées catholiques
- Initier d'autres manifestations d'accompagnement.

1.4. Par les visites occasions d'échanges et de partage (décision 25)

- Entre paroisses, mouvements ou services, groupes de prière, chorales, etc
- Entre relais de la même paroisse (voir complément, point 3)

1.5. Par les Communautés de base (décision 23)

- Il est vital d'avoir à ce niveau une équipe de trois personnes qui soit présence d'Église, qui se retrouve à la périodicité qui lui convient, qui prie, renseigne ceux qui en ont besoin, ouvre l'église et accueille
- Pour commencer, on peut par exemple cibler un jour de rassemblement en petits groupes des riverains chez l'un d'entre eux (qui se portera volontaire et qui invitera, appuyé par un support mis sur pied par la paroisse), vivre ce temps autour d'un jeu, d'un récit, d'un repas... selon les possibilités. À la fin, dégager les points forts de la rencontre, envisager la faisabilité de la prochaine rencontre
- Etc.



2. Catéchèse pour tous / vie spirituelle (décisions 9, 19)



2.1. Lancer l'activité « Chemin d'Emmaüs » mensuelle de préférence, avec comme place centrale la rencontre de Jésus vivant dans les Écritures Saintes et sa découverte dans notre histoire, grandir dans la foi, etc. par des intervenants requis. C'est le cadre également pour s'approprier les grandes initiatives de l'Église comme le Jubilé de la miséricorde divine, les Orientations missionnaires en cours, le Synode en cours sur les jeunes, etc.

2.2. Encourager et appeler à faire partie des groupes de prière et de la *lectio divina*, à redécouvrir le temps de prière personnelle ou en groupe (*adoration eucharistique, chapelet...*), etc.

2.3. Célébrer le baptême du dimanche pendant la messe à raison de trois au maximum

(*en évitant de rallonger la messe comme cela se fait dans l'une ou l'autre paroisse*). Préparer la communauté paroissiale à cette manière de faire, riche d'apports. Cette disposition ne concerne pas les baptêmes du samedi avant la messe ou sans messe.

2.4 Fêter tous ensemble et annuellement, en communauté paroissiale, tous les enfants qui ont été baptisés et tous les couples qui ont célébré le sacrement de mariage durant l'année. Le premier rendez-vous est fixé au 12 mai 2019.



2.5 Faire une célébration annuelle avec toutes les familles qui ont perdu un des leurs

On évitera de confondre cette mémoire avec la Toussaint

2.6 Susciter et appuyer les jeunes pour participation aux Journées Mondiales de la Jeunesse (*JMJ*) et Forum Diocésain des Jeunes, aux pèlerinages diocésains et autres





2.7 Lancer la catéchèse scolaire dans les écoles privées catholiques

tout en maintenant celle pour les enfants des écoles publiques à la paroisse

2.8 Vivre le temps fort pour le carême avec thème contextuel.

Pour cela, s'y prendre à l'avance

2.9 Pèlerinages au sein et au-delà du diocèse et de la France

2.10 Encourager la pratique de l'adoration eucharistique,

chapelet et autres formes de prière et dévotion

2.11 Inviter ou aller à la rencontre des personnes

ou groupes pour un témoignage sur leur charisme spécifique

2.12 Avoir un responsable local

ou comité local pour « *service jeunes* » /ou un 2^e Laïc en Mission Éclésiastique (LEME)

2.13 Être particulièrement attentifs aux enfants à la messe

pour qu'ils ressentent que la célébration est aussi faite pour eux (poursuivre « *l'espace enfants* », quel que soit leur nombre...)





3. Valoriser, déployer le sens du dimanche, favoriser les visitations intra-paroissiales (décision 17, 25, 8)

3.1. Messe dans deux relais le dimanche à partir du 1^{er} novembre (*pas de messe anticipée*). À partir du printemps, reprendre le rythme antérieur : une messe la veille, une autre le dimanche.

3.2. Célébrer la fête patronale des relais (*la reporter au dimanche*).

3.3. Célébrer la clôture de l'année pastorale dans les relais à tour de rôle.

3.4. Relancer la chorale paroissiale

« J'invite chaque chrétien, en quelque lieu et situation où il se trouve, à renouveler aujourd'hui même sa rencontre personnelle avec Jésus Christ ou, au moins, à prendre la décision de se laisser rencontrer par lui, de le chercher chaque jour sans cesse. Il n'y a pas de motif pour lequel quelqu'un puisse penser que cette invitation n'est pas pour lui, parce que « personne n'est exclu de la joie que nous apporte le Seigneur ». Celui qui risque, le Seigneur ne le déçoit pas, et quand quelqu'un fait un petit pas vers Jésus, il découvre que celui-ci attendait déjà sa venue à bras ouverts » (La joie de l'évangile, n° 3).

« La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du 'on a toujours fait ainsi'. J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. » (La joie de l'évangile, n° 33)



Longué, le 16 Octobre 2018